

UN SOUVENIR DE LA GUERRE DE 1812.

Nous devons à l'obligeance de M. Hertel LaRocque, allié de la famille de Salaberry, de pouvoir communiquer à nos lecteurs la belle et touchante lettre que l'on va lire, écrite par Louis-Ignace de Salaberry à son fils, Charles-Michel, après le combat de Lacolle, au lendemain de la publication d'un ordre général de Sir George Provost où le futur héros de Châteauguay était signalé à l'admiration de ses compatriotes.

Après avoir raconté les événements de la " guerre de 1812 ", — guerre qui se prolongea pendant les deux années suivantes et ne se termina que par le traité de Gand du 24 décembre 1814, M. Chauveau s'exprime ainsi, dans son ouvrage intitulé : *François-Xavier Garneau, sa vie et ses œuvres* : " La bataille de Châteauguay surtout fut décisive ; on l'a comparée, non sans raison, aux Thermopyles, et le nom de Salaberry a été exalté, en prose et en vers, à l'égal de celui de Léonidas. Si cet enthousiasme a pu paraître excessif à raison de la courte durée de l'engagement et du petit nombre de tués et de blessés de notre côté la résistance à des forces si supérieures et les résultats qu'elle a eus suffisent pour le justifier. Ce n'est, si l'on veut, qu'une vive fusillade, un éclair au coin d'un bois ; mais cet éclair a illuminé tout notre avenir. Il a fait voir encore une fois à l'Angleterre qu'elle devait compter avec nous ".

M. Goffin dans son voyage intitulé : " 1812, *The War and its Moral* " (Montreal, 1864), fait remarquer que les soldats qui prirent part au combat du 26 octobre 1813 étaient tous Canadiens-Français, bien que quelques-uns des officiers fussent d'origine britannique.

Il y a, dans cette lettre de Louis de Salaberry à son fils, quelque chose qui rappelle, moins l'accent douloureux, la cavatine pleine d'inénarrable tendresse chantée par Fidès dans la partition du " Prophète " : Ah ! mon fils, soit béni ! L'expression " Et e-Suprême " qu'on y rencontre est tout à fait dans la note de l'époque.

E. G.

A Beauport, 1er décembre 1812.

Mon très-cher fils,

Je viens de voir les Ordres-Généraux. Il ne se peut rien de plus flatteur pour toi, et conséquemment pour moi. Reçois mon enfant, les félicitations de ton Père, après celles de ton Général. Je suis pénétré d'une indicible satisfaction. Elle est bien partagée par ta mère et toute la famille. On te rend une justice qui t'est bien due : malgré cela j'éprouve un sentiment de reconnaissance pour Sir George, de te l'avoir rendue d'une manière aussi honorable. Tu as eu bien du tourment, bien des peines : eh bien ! t'en voilà payé. Tu reçois le prix le plus précieux pour le bon militaire et l'homme d'honneur. L'un et l'autre se trouvent éminemment en toi, et jamais personne ne le fut davantage. Le bonheur que tu mérites en ces deux qualités, et aussi comme un si bon fils, t'accompagnera toujours, si mes vœux sont exaucés. Je te souhaite toutes les bénédictions que l'Être-Suprême puisse répandre sur les humains. Je t'assure, mon enfant, qu'un des plus heureux instants de ma vie a été celui où j'ai vu l'Ordre-Général qui te désigne si honorablement. En effet que peut-on avoir dans la vie de plus agréable que de voir un fils qu'on aime et qu'on estime, signalé à l'estime publique, et recevoir le tribut d'honneur à la tête des troupes par le Général-en-Chef ! Je félicite cette chère aimable Marie-Anne sur ces circonstances si flatteuses pour son mari et conséquemment bien précieuses pour elle. Assure-la de notre tendre attachement, de celui de toute la famille, qui se joint aussi à tous les sentiments que je viens de t'exprimer. Tu penses aisément que tout cela vient du cœur. Ainsi en est-il du parfait attachement de ton bon père et ami,

L. de SALABERRY.